

Des nounous à la rescousse de parents célibataires

Près de Royan, l'association Do l'enfant Dom propose une aide à la garde aux familles monoparentales précaires

REPORTAGE

ROYAN (CHARENTE-MARITIME) -
envoyée spéciale

Il est 18h15, mercredi 29 septembre, dans une commune proche de Royan (Charente-Maritime). Charlotte termine de préparer ses affaires pendant qu'à ses côtés Christine Jamin commence à jouer avec Emy, 5 ans. Cela fait quelques mois désormais que ces trois-là se connaissent. L'éducatrice de 56 ans est l'une des sept salariées de l'association Do l'enfant Dom, créée en 2007 par une mère célibataire confrontée à l'impossibilité de faire garder son enfant, comme nombre de familles monoparentales qui sont conduites à devoir cesser de travailler.

La structure, qui couvre plusieurs communes du département, s'adresse aux parents d'enfants âgés de 13 ans maximum travaillant à des horaires atypiques et qui ont besoin d'un complément de garde. Son public : les familles monoparentales et à faible quotient familial, qui travaillent en décalé. « On a beaucoup d'aides-soignantes, d'agents de service hospitalier, mais aussi des hôtes de caisse, des personnes qui travaillent dans l'hôtellerie, la restauration ou sur les marchés », indique la directrice de l'association, Sophie Raoult Blanchard.

Sans emploi depuis la naissance de son enfant – « son père ne voulait pas que je travaille » –, Charlotte s'est retrouvée dans une situation « d'urgence financière » après sa séparation il y a dix-huit mois, sur fond de violences conjugales. « Je me suis retrouvée seule avec une petite de 3 ans, un chiot, des dettes et pas de travail », résume-t-elle. Sans famille à proximité, elle a dû refuser plusieurs emplois faute de pouvoir faire garder sa fille. « Début juillet, une ancienne patronne m'a recontactée en me proposant de reprendre un travail dans la restauration. »

Tarif défiant toute concurrence
Pour elle qui travaille tard le soir et en coupures le week-end, l'association est une bénédiction. Charlotte y a recours quatre soirs par semaine et le week-end. « Parfois, c'est dur de la laisser, on a une relation assez fusionnelle. Mais je pense quand même que c'est un



Amandine, intervenante de Do l'enfant Dom, garde Coline à Royan (Charente-Maritime), le 30 septembre. SOPHIE GARCIA/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

bon exemple pour elle de voir sa maman aller travailler, confie Charlotte. Là, je pars l'esprit tranquille, je sais qu'Emy va se coucher tôt, que Christine va suivre à la lettre mes indications. Et, en plus, elle m'envoie souvent un petit message, une photo pour me montrer ce qu'elle font. » Un dernier câlin, une dernière recommandation chuchotée dans le creux de l'oreille : « Tu te couches tôt, tu es mignonne hein ? », et Charlotte part au travail. Retour vers 23h30.

Ce soir-là, avant d'entamer le rituel de la douche et du repas, Christine Jamin a rapporté une surprise à Emy : un pot de gelée couleur à mélanger avec de l'eau. Avec ravissement, elle plonge et replonge ses mains dans le saladier sous l'œil attentif de sa « nounou ». D'origine allemande, elle est un pilier de l'association. Elle y travaille depuis treize ans, ce qui l'a conduite chez des centaines de familles. « La précarité, je l'ai rencontrée avec Do l'enfant Dom. Avant, je ne savais pas que ça existait

des familles sans canapé, des appartements avec des enfants mais sans aucun jouet. »

A cet égard, sa première expérience a été un choc. « C'était chez un papa qui avait la garde, parce que la maman avait des problèmes de prostitution. On ouvrait les placards il n'y avait rien, rien. C'était une gamine qui ne parlait pas du tout, se souvient Christine, avec émotion. Au fur et à mesure, elle s'est ouverte comme une fleur, elle a commencé à parler d'un coup. » Malheureusement leur relation s'est interrompue ; l'association limite ses interventions à dix-huit mois pour permettre au maximum de familles d'en bénéficier.

Le lendemain, la nuit est encore noire quand Amandine Pin sort de sa voiture et pousse le portail du pavillon où vivent Ludovic Fritsch et ses deux enfants, dans la périphérie de Royan. Le « papa solo » l'accueille dans l'entrée. Seul le salon est éclairé par l'écran de la télévision, le son en sour-

« Je me suis retrouvée seule avec une petite de 3 ans, un chiot, des dettes et pas de travail »

CHARLOTTE
serveuse

dine. « Apparemment ça s'est bien passé la dernière fois, les enfants étaient tout contents ! », se réjouit le grand gaillard de 34 ans. C'est la première semaine qu'il fait appel à l'association Do l'enfant Dom.

Séparé depuis un an de la mère de ses enfants et « en garde alternée 50-50 » depuis l'été, il se débrouillait tant bien que mal depuis la rentrée. « Avant, c'est ma maman qui venait mais c'était fatigant pour elle, et aussi pour les enfants. Elle devait le déposer à la garderie à 8 heures avant d'aller travailler », explique ce gardien

de gymnase municipal, qui embauche tous les matins à 6h30. Désormais, pour un tarif défiant toute concurrence, calculé à partir de ses revenus (un peu plus de 2 euros de l'heure), Amandine ou une autre intervenante viendront quatre fois par semaine s'occuper de ses enfants depuis leur réveil et jusqu'au moment de les déposer à l'école.

« Ce qui me plaît, c'est de voir les parents qui partent travailler sereinement », explique Amandine, qui installe des affaires en attendant le réveil des enfants. Titulaire d'un CAP petite enfance, un socle commun à toutes les intervenantes de l'association, elle jongle depuis quatre ans entre les horaires très matinaux ou au contraire très tardifs de son métier, qui lui prend aussi ses samedis et un dimanche sur deux. « Mais c'est pour la bonne cause », sourit cette mère de trois adolescents, qui aime par-dessus tout le contact avec les enfants. « On entre dans leur vie pendant quelques mois, on les accom-

pagne au quotidien, en leur apportant un temps de jeu, de partage, qu'ils n'ont pas forcément le temps d'avoir avec leurs parents. »

Avec 19 193 familles monoparentales, soit 15 % des foyers allocataires du département, la Charente-Maritime constitue un bon observatoire des difficultés qu'elles rencontrent. « D'autant que nous sommes un département où on trouve beaucoup d'emplois saisonniers et donc des horaires atypiques », souligne Gaëlle Gautronneau, directrice de la caisse d'allocations familiales (CAF) du département. L'organisme est un soutien de la première heure de Do l'enfant Dom, qu'elle finance à hauteur de 76 500 euros par an. « Pour ces familles, le maintien dans l'emploi est un vrai sujet sur lequel nous travaillons depuis des années », explique-t-elle. « Ce genre de projet devrait être beaucoup plus porté par les collectivités territoriales », observe, de son côté, Frédérique Tuffnell, députée Modem de Rochefort.

Équilibre financier fragile

Bien que son action soit saluée par l'ensemble des acteurs locaux, l'équilibre financier de l'association est fragile. Chaque année, la directrice repart à la pêche aux subventions, et « on est justes justes tous les ans ». L'Etat contribue au financement dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté et de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, « le principal frein à l'égalité professionnelle et avant cela à l'accès des femmes à l'emploi, c'est la garde des enfants, un frein encore plus important pour les mères seules », qui constituent l'immense majorité des familles monoparentales et à ce titre des bénéficiaires de Do l'enfant Dom, rappelle Aurélie Bourgoignon, déléguée départementale aux droits des femmes.

En 2020, 57 familles ont fait appel à l'association et depuis le début de cette année, 47 en ont bénéficié, avec 75 enfants. « Ça peut paraître peu comme ça, constate la directrice, M^{me} Raoult Blanchard, mais ça fait quand même 47 familles qui peuvent aller travailler grâce à ça. Des familles qui se lèvent le matin, qui ne seront pas au RSA. » La liste d'attente de l'association, elle, ne désemplit pas. ■
SOLÈNE CORDIER

« Une forte hausse du nombre de familles monoparentales »

Laurent Toulémon, démographe à l'INED, revient sur la diversification des modèles familiaux et les difficultés que cela implique

ENTRETIEN

Pendant deux jours se tient, à Paris, la Conférence des familles, qui réunit, les 5 et 6 octobre, de nombreux acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques familiales. L'événement, organisé par le secrétariat d'Etat à l'enfance, rassemble notamment les unions d'associations familiales, les réseaux des caisses d'allocations familiales et des représentants des collectivités publiques et de l'Etat. Quels sont, aujourd'hui, les besoins des familles ? Les nouveaux modèles familiaux ? Les défis prioritaires en matière de politique publique ? Laurent Toulémon, démographe à l'Institut national d'études démographiques (INED), spécialiste de la fécondité et des structures familiales, revient sur ces questions.

Quelles sont les grandes évolutions qu'ont connues les familles françaises, ces dernières années ?

On peut relever trois changements importants. Le premier,

« Le deuxième changement très important, c'est le retard des naissances »

c'est le recul du mariage comme rite de formation des couples, depuis les années 1970. Aujourd'hui, les couples souhaitent se former, mais ils ne veulent pas nécessairement se marier, ce qui entraîne une augmentation importante des naissances d'enfants dans des couples non mariés.

Le deuxième changement très important, c'est le retard des naissances. D'une part, on enregistre une baisse considérable de la fécondité chez les jeunes, qui font des études plus longues. Les jeunes couples veulent ensuite profiter de leur vie à deux, ce qui est rendu possible par l'accès à la contraception et l'avortement. Ils sont aussi confrontés à des difficultés d'insertion dans la vie profession-

nelle, avec pour effet de retarder la naissance du premier enfant. A contrario, on assiste à la hausse de la fécondité chez les femmes plus âgées, possible quand les difficultés rencontrées pour concilier vie privée et vie professionnelle ne sont pas trop importantes. Cette hausse de la fécondité aux âges élevés compense, en France, la baisse aux âges les plus jeunes.

Troisième changement, avec l'arrivée du pacs puis du mariage pour les personnes de même sexe, c'est l'augmentation de la diversité des formes légales de couples.

Quels sont les nouveaux modèles familiaux ?

On assiste à une forte hausse du nombre de familles monoparentales et recomposées. Cela signifie aussi pour les femmes, qui sont majoritaires dans ces schémas familiaux, la possibilité de vivre seules avec leurs enfants tout en ayant des relations sexuelles ou intimes, mais sans remise en couple immédiate.

La diversification des formes familiales correspond à une com-

plexification des parcours. De plus en plus de personnes ont des unions successives et, donc, il existe de plus en plus de recompositions. Autre élément important : on peut supposer que les violences à l'intérieur des familles, devenues insupportables socialement, ont baissé au fil des ans. Même s'il y a de plus en plus de ruptures d'union, de remises en couple avec des situations potentiellement conflictuelles, les situations familiales semblent davantage pacifiées que par le passé.

Selon l'Insee, une famille sur quatre est monoparentale. Quelles sont leurs spécificités ?

La hausse de la monoparentalité entraîne un risque de pauvreté accru, mais, dans le même temps, elle illustre une amélioration de la situation des femmes, qui, dans les années 1960 par exemple, ne pouvaient tout simplement pas partir. Il faut aussi garder en tête que ces situations de fragilité correspondent à des périodes dans la vie, qui ne durent pas nécessairement.

Il existe des besoins spécifiques assez clairs, liés au fait que les familles monoparentales sont plus que les autres sans emploi. A cet égard, c'est d'ailleurs différent pour les mères, très majoritaires dans les familles monoparentales, et pour les pères. Comme le montre un récent travail de l'Insee mené par Elisabeth Algava, Kilian Bloch et Isabelle Robert-Boëe, au sein de ces familles, seuls 10 % des pères sont chômeurs, contre 18 % des mères. Du point de vue des enfants, on compte 22 % d'enfants en situation de pauvreté parmi les enfants qui vivent seuls avec leur père, et 45 % quand ils vivent avec leur mère.

Quel rôle les politiques familiales doivent-elles jouer en direction de ces familles ?

En matière d'action publique, il y a trois façons de voir. On peut d'abord chercher à éviter que les personnes se retrouvent en situation de monoparentalité en facilitant la médiation au sein des couples pour éviter les ruptures. Et, en cas de séparation, l'accent est

mis sur l'encouragement de la garde alternée et la facilitation du lien entre le père et l'enfant.

L'autre possibilité est d'agir pour faire en sorte que ces familles soient moins isolées, moins fragiles, ce qui passe par le fait de permettre aux mères seules de travailler, en favorisant leur accès à l'emploi, en créant des places de crèche avec des horaires élargis... ou en limitant les emplois à horaires atypiques ou irréguliers, plus fréquents pour les mères de famille monoparentale que pour les autres mères. Sur ce point, les promesses faites lors du dernier quinquennat n'ont pas été tenues.

Ensuite, le troisième type d'intervention, privilégié en France, consiste à mettre en place des politiques spécifiques avec des prestations propres, en direction de certaines familles, des réductions d'impôts et des aménagements financiers pour limiter les dégâts. Cela joue un rôle important de limitation de la pauvreté, mais sans prendre le mal à la racine. ■

PROFES RECEUILLES PAR
S. CR